

Colle à parquet multiplis STP 1-C thixotrope

UZIN MK 180 T

Colle dure élastique à consistance épaisse pour parquet et lame multiplis

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ parquet multiplis
- ▶ lame multiplis

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- ▶ une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- ▶ du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - 4, bien vissé
- ▶ un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- ▶ un ragréage adapté au parquet
- ▶ une sous-couche UZIN de pose et d'isolation adaptée au parquet
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN MK 180 T durcit rapidement sous l'effet de l'humidité. Une bonne tenue du sillon et un bon pouvoir garnissant contribuent à une pose fiable du parquet, tout comme une forte prise initiale de la "Colle à parquet multiplis STP 1-C thixotrope". UZIN MK 180 T convient à la pose de lames et d'un parquet multiplis. La version en sac tubulaire de la colle UZIN MK 180 T est spécialement conçue pour une mise en œuvre avec UZIN ATD 100. Pour usage en intérieur.

- ▶ bonne tenue du sillon
- ▶ haut pouvoir garnissant
- ▶ colle élastique dure selon ISO 17 178
- ▶ sac tubulaire pour mise en œuvre avec UZIN ATD 100
- ▶ possibilité d'éliminer les traces de colle sur le parquet

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	seau plastique, sac tubulaire
Conditionnement	16 kg, 2 x 8 kg (16 kg)
Tenue en stock	min. 12 mois
Couleur	beige clair
Consommation	env. 1200 g/m ²
Temps d'application	env. 20 minutes*
Temp. min. de mise en oeuvre	15 °C au sol
Sollicitable	après 24 heures*
Ponçage	après 36 heures*

* A 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Sur un support normalisé, sec (chape ciment, chape préfabriquée) et apte à recevoir du parquet, il est possible de renoncer au primaire. Par contre, applique le primaire UZIN PE 414 BiTurbo sur une chape sulfate de calcium, une chape ciment accélérée, une chape ciment rapide, un sol chauffé, comme une construction de chape spéciale, ou consulter le service technique.

Pour une mise en œuvre de la colle avec UZIN ATD 100, pré-enduire le support avec un primaire adéquat, par ex. UZIN PE 414 BiTurbo.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante. Après ouverture, retirer le film de couverture et enlever la peau qui a pu se former, ne pas mélanger.
2. Étaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler que la colle qui peut être revêtue durant le temps de pose. Afficher les éléments de parquet dans le lit de colle et bien presser. Veiller au mouillage intégral du dos du parquet.
3. Éliminer les traces de colle encore fraîches avec les Lingettes de nettoyage UZIN Clea-Box. Les résidus de colle durcis ne pourront être éliminés qu'au prix d'un grand effort.

Avec UZIN ATD 100

1. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante. Charger UZIN ATD 100 avec un sac tubulaire selon les directives.
2. Appliquer la colle uniformément sur le support avec UZIN ATD 100 (voir "tableau de consommation"). N'étaler que la colle qui peut être revêtue durant le temps de pose. Afficher les éléments de parquet dans le lit de colle et bien presser. Veiller au mouillage intégral du dos du parquet.
3. Étaler la colle régulièrement sur le support, dans les zones inaccessibles avec UZIN ATD 100, avec une spatule dentée adéquate (voir "Tableau de consommation").
4. Éliminer les traces de colle encore fraîches avec les Lingettes de nettoyage UZIN Clea-Box. Les résidus de colle durcis peuvent être grattés au prix d'un grand effort.
5. Nettoyer UZIN ATD 100 selon les directives.

CONSOMMATION :

Parquet type	Denture	Consommation*
parquet multiplis	UZIN ATD 100 / B11	1200 g/m ²
lame multiplis	UZIN ATD 100 / denture plancher/ B11	1200 g/m ²

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage min. 24 mois en emballage d'origine, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 25 °C. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 65 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage.
- Lors de la pose d'éléments de grand format, veiller à une parfaite planéité du support, le cas échéant, respecter les directives du fabricant.
- Pour un ragréage, l'épaisseur minimale est de 2 mm.
- Dans le cas d'un support ragréé, s'assurer que la masse de ragréage est bien sèche.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Pour une ventilation / aération suffisante, retirer la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Respecter le taux d'humidité du bois admis.
- En fonction du type de parquet, de l'essence de bois et de la taille de la pièce, respecter un espace suffisant et régulier au niveau des éléments structurels verticaux.
- Lorsque les taux d'humidité du bois et de l'air répondent aux normes et que l'acclimatation du parquet est adéquate, le ponçage et le traitement de surface peuvent intervenir après 36 heures, par ex. avec les produits Pallmann adaptés (www.pallmann.net).
- Lors du collage d'UZIN Multimoll Vlies/ UZIN Multimoll Vlies Plus, veiller à une bonne aération de la pièce, par ex. en ouvrant les fenêtres ou les portes. Dans le cas d'une pièce sans fenêtre, renouveler l'air à l'aide d'un dispositif technique, par ex. un souffleur / ventilateur.
- Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de revêtements de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, VOB, SIA, etc.). Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet", Ö-Norme B 5236
 - TKB/FCIÖ „Collage de parquet"
 - Notice de l'Association centrale de l'industrie allemande du bâtiment (ZDB) „Revêtements de sol souples, revêtements de sol textiles et parquets sur sols chauffants"
 - TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation du support pour les travaux de revêtement de sol et parquet"
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support"

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Sans solvant, contenant du méthoxysilane
- ▶ EMI CODE EC 1 PLUS – À très faible émission

COMPOSITION :

Prépolymères à terminaison silane, charges minérales, additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Contient du méthoxysilane. Ininflammable. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lors du processus de prise, du méthanol se dégage. Pendant la mise en oeuvre, une bonne aération des locaux et l'usage des gants de protection est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions de danger / consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés et grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produits, laisser durcir puis éliminer avec les débris de chantier.